



Département de la Dordogne - Arrondissement de Bergerac
Commune de Sigoulès-et-Flaugeac

FICHE DE RESERVATION ET D'ENGAGEMENT FINANCIER
D'UNE CONCESSION PRIVATIVE TERRAIN, CASE ou CAVURNE
DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Je, soussigné(e)s, M. et/ou Mme (**nom, prénoms**)

né(e)s le à

demeurant

Agissant pour mon propre compte *

ou pour le compte de tous les ayants droits du concessionnaire initial de la concession à régulariser *

ou à renouveler * dont je me porte fort.

DEMANDE :

l'attribution d'une nouvelle concession individuelle* – familiale* – collective*

l'attribution d'une concession pour régularisation (sépulture sans contrat – défunts inhumés - familiale).

le renouvellement d'une concession

CONCESSION EN TERRAIN * / EN COLUMBARIUM * / EN CAVURNE * dans le cimetière de * :

SIGOULES BOURG / LESTIGNAC / FLAUGEAC nouveau cimetière / FLAUGEAC ancien cimetière église

Emplacement * / case * / Caverne * : n° du carré n° d'une superficie de :m²

Pour y fonder la sépulture de (*dans le cas d'une nouvelle attribution*) :

.....
.....
.....

Ou (*pour régularisation et renouvellement*) dans laquelle repose(nt) :

.....
.....

et dont le concessionnaire initial (*pour renouvellement*) est :

.....
.....
.....

Pour une durée de (1).....ans à compter du :

ET DEMANDE à M. le Maire de SIGOULES-ET-FLAUGEAC de m'accorder, l'attribution nouvelle* ou de régularisation*, ou le renouvellement pour le compte de tous les ayants droits*, aux conditions fixées par la réglementation en vigueur, d'une/ de la concession pour une durée de (1)ans demètres superficiels de terrain à l'emplacement considéré moyennant la somme de :à l'ordre du Trésor Public.

Je m'engage à verser à la caisse du Receveur Municipal le prix de ladite concession suivant le tarif adopté par le Conseil Municipal ainsi que, le cas échéant, les frais de timbre et d'enregistrement, et à garantir la commune contre toute réclamation qui pourrait survenir ultérieurement dont j'assume la pleine et entière responsabilité.

Fait à....., le
Signature(s)

(1) Préciser la durée :

<u>EN TERRAIN</u>	<u>EN COLUMBARIUM</u>	<u>EN CAVURNE</u>
30 ans au prix de 60,00 € le m ²	15 ans au prix de 145,00 €	15 ans au prix de 145,00 €
50 ans au prix de 85,00 € le m ²	30 ans au prix de 290,00 €	30 ans au prix de 290,00 €
	50 ans au prix de 480,00 €	50 ans au prix de 480,00 €

* Rayer les mentions inutiles

Dans le cas d'une attribution pour régularisation ou d'un renouvellement, joindre un justificatif d'ayant droit (livret de famille filiation, attestation sur l'honneur, certificat d'hérédité si nécessaire, arbre généalogique). L'attestation sur l'honneur doit être écrite, datée et signée de la main de son auteur accompagnée d'une copie d'un document officiel justifiant de l'identité et comportant la signature de l'auteur de l'attestation. Joindre copie carte d'identité du demandeur.

Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement par la mairie de Sigoulès-et-Flaugeac.

Ces données sont collectées afin enregistrement et suivi des dossiers de concessions et tout acte lié.

La base légale du traitement des données relève de l'exécution d'un contrat et du respect d'une obligation légale

Elles sont destinées aux agents en charge du traitement, aux autres services et au service comptable de la collectivité, au supérieur hiérarchique de ces agents, aux élus de la collectivité ainsi que le Trésor public, les auxiliaires de justice et les officiers ministériels dans le cadre de leur mission de recouvrement de créances, les mandataires.

Les données collectées sont recueillies par notre sous-traitant prestataire de maintenance et par l'hébergeur des données.

Elles seront conservées pendant la durée de la concession jusqu'à l'étude du sort final des données par les services d'archives.

Toutes les données à remplir de ce formulaire sont obligatoires. La non fourniture entraîne les conséquences suivantes : le dossier ne peut être traité et la demande ne peut aboutir.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25/05/2018 et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez aussi, sous réserve des limitations prévues par les textes, d'un droit à l'effacement, d'un droit d'opposition ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données.

Vous seul(e) pouvez exercer vos droits sur vos propres données et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsables en écrivant à la Mairie de Sigoulès-et-Flaugeac ou en contactant le délégué à la protection des données : ATD 24, 2 place Hoche, 24 000 PERIGUEUX ou dpd.mutualise@atd24.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatiques et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.